



PROVINCE DE QUÉBEC ÉCOLE DU TRIOLET

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le **18 janvier 2021** par **TEAMS à 18 h 30.**

PRÉSENCES

Blais, Danny, parent
Boisvert-Grondin, Marianne, personnel de l'école
Bondo, Étienne, parent
Bonneville, Isabelle, parent
Desmarais, Dominic, personnel de l'école
Dioume Fall, Fatou Boury, parent
Fontaine, Rémy, directeur
Gagnon, Marc, personnel de l'école
Gosselin, Claude, personnel de l'école
Gosselin, Julie, parent
Harvey, Julie, personnel de l'école
Landry, Isabelle, membre de la communauté
Parenteau, Lyne, personnel de l'école
Poulin, Carmen, personnel de l'école
Rodrigue, Andréanne, parent

INVITÉS

Cloutier, Bruno, stagiaire
Vallée, Audrey, stagiaire
Veilleux, Stéphanie, directrice adjointe

ABSENTS

Gauthier, Mélanie-Luv, parent
Martel, Élisabeth, élève

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Julie Gosselin souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est lu et déposé.

Il est proposé par madame Julie Harvey, appuyée par monsieur Danny Blais :

- QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 NOVEMBRE 2020

Le procès-verbal est déposé et les membres en ont pris connaissance.

Des corrections seront apportées :

À la page 1 : ajout de la présence de *madame Isabelle Landry, membre de la communauté.*

À la page 4 : Point 7.2 – Tableau des sorties des élèves en Sport-études

On aurait dû lire les *matches* ... et non les *matches*.

À la page 6 : Point 9.5 – Du personnel

Enlever le gras au *point* à la fin de la phrase.

À la page 6 : Point 9.6 – De la fondation

Uniformiser la graphie du mot *fondation* dans le paragraphe.

Changer le mot *été* pour *être* à la 2^e ligne.

Il est proposé par madame Isabelle Landry, appuyée par madame Carmen Poulin :

- QUE le procès-verbal de la réunion du **9 novembre 2020** soit approuvé avec les corrections précitées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 NOVEMBRE 2020

7.2 Tableau des sorties des élèves en Sport-études

Monsieur Fontaine désire préciser le fait que les sorties sont autorisées pour les élèves en Santé globale uniquement à l'intérieur des périodes de cours de Santé globale qui ne touchent pas aux autres périodes de cours.

9.1 Du groupe leadership

Monsieur Fontaine fait le suivi concernant les rassemblements. Il mentionne que la situation s'est améliorée au 2^e cycle vu l'alternance des groupes bourgogne et or.

7.1 Demande de changement à l'horaire ou sorties à l'extérieur des terrains de l'école

L'activité des Paniers de Noël aura rapportée 1 300\$ ce qui a permis d'acheter pour 4 000\$ de denrées.

CE-20/21-23

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

6. SUJETS À ADOPTOIN OU APPROBATION

6.1 Grille-matières 2021-2022

Présentation par madame Stéphanie Veilleux de la grille-matières **2021-2022**

Suite à la présentation par la direction de la grille-matières **2021-2022**, madame Isabelle Landry souligne avoir repéré plusieurs fautes orthographiques. Elle fera parvenir un courriel à madame Sylvie Gagnon afin que les corrections soient apportées.

Il est proposé par madame Isabelle Landry, appuyée par madame Julie Harvey :

- D'approuver la grille-matières **2021-2022** telle que présentée et à laquelle seront apportées les corrections orthographiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2 Budget 2020-2021

Présentation par Monsieur Rémy Fontaine du budget **2020-2021**

Suite à la présentation par la direction du budget **2020-2021** :

Il est proposé par madame Julie Harvey, appuyée par madame Fatou Boury Dioume Fall :

- D'approuver le budget **2020-2021** tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. SUJET D'INFORMATION

7.1 Réussite scolaire et bulletins en période de pandémie et d'enseignement à distance

Monsieur Fontaine fait un bilan du dossier COVID-19 d'avant les Fêtes à l'école du Triolet. On a suivi la courbe de l'Estrie. Somme toute M. Fontaine est très satisfait de l'équipe-école.

Le bulletin de l'étape 1 était prévu le 22 janvier. Il faut plutôt s'attendre à ce que ce soit au début du mois de février. La pondération de l'étape était de 50% et la valeur

CE-20/21-24

CE-20/21-25

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

de l'étape 2 était de 50%. La pondération de l'étape 1 sera moindre. On ne connaît pas encore la proportion pour l'instant mais on salue cette diminution ainsi que le report du bulletin.

Il informe les membres qu'il n'y aura pas d'examens du Ministère à tous les niveaux. Les enseignants pourront faire des évaluations maison Triolet.

La direction n'a pas encore pris de décision quant à la tenue d'un bris horaire. Ils regarderont cet aspect en équipe-école avec la collaboration du comité normes et modalités et du conseil d'école.

8. COURRIER ET NOUVELLES

8.1 Du groupe leadership

Sans objet.

8.2 De la présidente

8.2.1 Courriel d'un parent concernant les critères d'admission Sport-études et Santé globale vs la pandémie COVID-19

Madame Julie Gosselin nous fait lecture d'un courriel d'un parent qui lui a fait parvenir ses préoccupations concernant l'évaluation, l'échec et les attentes de l'école concernant le programme Sport-études.

Rémy Fontaine mentionne que le ministre en a fait un bout en abaissant la pondération et croit qu'effectivement les élèves, grâce à cela, pourront se reprendre.

Quant au point touchant aux critères d'admission au programme Sport-études, monsieur Fontaine suggère d'amorcer une réflexion commune et d'en faire un point au prochain conseil d'établissement.

8.3 Représentante au comité de parents

Madame Bonneville nous informe qu'à la dernière réunion la FCPQ est venue faire une présentation de la fédération. Il a été question du projet de l'école Sacré-Cœur et de la disparité d'enseignement, plus particulièrement au primaire. Un comité sera mis sur pied pour se pencher sur les frais exigés des parents.

8.4 De la direction

Sans objet.

8.5 Du personnel

Sans objet.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Triolet

N° de la résolution
ou annotation

8.6 De la fondation

Aucune autre réunion n'a eu lieu. La fondation se prépare à l'après-pandémie.

9. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Danny Blais demande s'il y a eu des développements au sujet du projet d'aménagement et de relocalisation du Triolet dans les locaux du Centre 24-Juin. Monsieur Fontaine mentionne que le financement accordé au Triolet pour l'aménagement a été accordé mais ce projet dépend du développement de l'agrandissement à Fleurimont du Centre 24-Juin. Ce projet, s'il est accepté, ne devrait pas voir le jour avant 3 à 4 années.

Madame Fatou Boury Dioume Fall aimerait avoir plus d'informations au sujet de la formation obligatoire des membres des conseils d'établissement. Monsieur Fontaine suggère que nous retournions le courriel aux membres dans lequel se trouve le lien vers la formation.

10. FIN DE LA RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Lyne Parenteau, appuyée par madame Carmen Poulin :

QUE la séance soit levée à **20 h**.

La présidente

CE-20/21-26